

#28

MAGAZINE MUNICIPAL DE FLOURENS

regards

sur flourens

BUDGET

2025

Budget 2025

Le budget prévisionnel 2025

P. 3

Environnement

Plantations par les élèves de CM2

P. 7

Vie municipale

Retour en images

P. 8 - 9

www.flourens.fr



flourens



Le mot de la Maire

Chères Flourensoises, Chers Flourensois,

Comme chaque année, le conseil municipal vote au mois d'avril son budget pour l'année à venir. Un budget, c'est le reflet des choix politiques d'une équipe municipale concernant le fonctionnement quotidien de la commune mais aussi les investissements à court comme à long terme.

Dans ce numéro, vous trouverez tous les détails concernant ces choix que nous avons arbitrés afin de vous garantir les meilleurs services possibles et le cadre de vie le plus agréable. Vous nous avez fait confiance pour gérer le budget de la commune, aussi, nous œuvrons pour maintenir un juste équilibre entre qualité de vie et maîtrise budgétaire. Malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes communales. Cela nous amène à une gestion rigoureuse de nos finances.

Vous le verrez tout au long de cette édition du Regards, notre équipe continue à vous proposer un programme culturel varié, à investir dans les

écoles pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage, à réaménager certaines voiries, à œuvrer pour la préservation de notre environnement et à développer ses partenariats avec les acteurs locaux.

Le budget d'investissement 2025 sera majoritairement consacré aux travaux et à l'aménagement du futur tiers-lieu en place du Presbytère. Nous espérons que ce projet vous portera et sera un lieu de vie, de partage et d'échanges. N'hésitez pas à rejoindre les groupes de travail proposés pour que ce lieu vous ressemble !

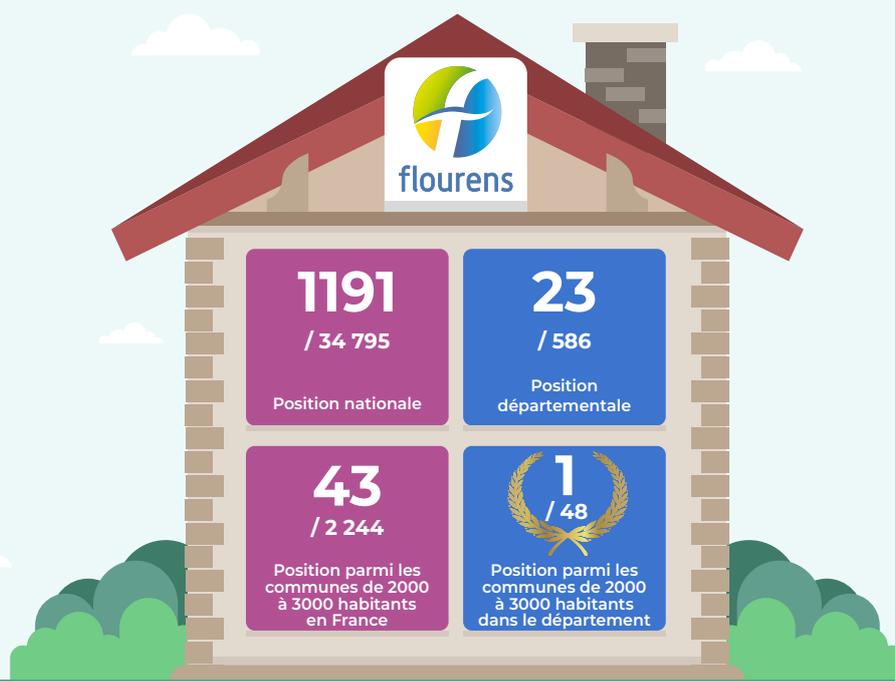
Je vous souhaite à tous un beau parcours de lecture dans cette édition de Regards, et un printemps riche et ensoleillé !

Marion Rivoire
Maire de Flourens

FLOURENS

Classement au palmarès 2025

"Villes et villages où il fait bon vivre"



Un budget 2025 de toutes les contraintes

Comme pour les années précédentes, le budget prévisionnel 2025 est la traduction politique en chiffres de nos engagements malgré un environnement qui appelle à la sagesse et à la responsabilité financière :

- ▶ Un contexte économique toujours plus contraint : l'objectif de maîtrise du déficit abyssal de l'Etat est au centre du budget 2025 et se traduit par des moyens diminués pour les collectivités locales :
 - « Dispositif de Lissage Conjoncturel » pour les communes entraîne une diminution de 8 100 € des recettes fiscales pour Flourens,
 - Parallèlement, des dépenses supplémentaires sont obligatoires, par exemple la hausse des cotisations patronales retraite d'une partie des agents communaux : + 10 000 € de dépenses supplémentaires pour Flourens par an sur 4 ans soit 40 000 € de moins au bout des 4 ans !
- ▶ Un environnement international en forte tension aux portes de l'Europe.

Ce budget a un triple objectif

Poursuivre notre politique de réductions ciblées de nos dépenses.

Finaliser les projets d'investissement de notre programme municipal.

Préserver le pouvoir d'achat des concitoyens.

Cotisation employeurs

Caisse Nationale Retraite Agents Collectivités Locales
▶ Augmentation de 3 points pendant trois ans

Pour renflouer les caisses de la CNRACL en déficit, le gouvernement a décidé d'augmenter de trois points par an les cotisations des employeurs de leurs agents affiliés à la CNRACL.

Le décret n°2025-86 du 30 janvier 2025 prévoit une augmentation progressive du taux de contribution employeur à la CNRACL à compter du 1er janvier 2025. Fixé à **34,65%**, il va atteindre **43,65%** en 2028.

Une fois de plus, le gouvernement ponctionne les finances des collectivités sans chercher à résoudre le problème de fond.

En 50 ans, la CNRACL a été contrainte de verser, sans concertation avec les collectivités locales, 100 milliards d'euros aux autres régimes de retraite, asséchant ainsi ses comptes et continue de le faire alors même qu'elle est déficitaire.

La dette des hôpitaux, non honorée par l'Etat depuis des années, pèse également lourdement sur les comptes actuels de la CNRACL et va encore s'aggraver avec cette hausse des cotisations que les hôpitaux ne pourront pas payer non plus.

L'augmentation des cotisations est donc une fuite en avant qui ne permettra pas de revenir à l'équilibre si elle ne s'accompagne pas de mesures structurelles nécessaires (Source Association Maires de France).

Ce sont donc bien les collectivités qui vont devoir payer la mauvaise gestion de ce régime par l'Etat.

Cotisation employeurs

Caisse Nationale Retraite Agents Collectivités Locales
pour Flourens c'est une augmentation des cotisations de :

- ▶ 10 000€ en 2025 ▶ 10 000€ en 2027
- ▶ 10 000€ en 2026 ▶ 10 000€ en 2028

Soit une perte de ressources financières de 40 000€ en 4 ans

Pour arriver à tenir nos objectifs nous allons :

▶ **Consolider la nature des finances communales :**

- stabilité du montant des indemnités du Maire et des Adjointes pour la sixième année consécutive (30% inférieurs aux montants maximum)

• **pas d'augmentation des taux communaux pour les contribuables malgré :**

- le maintien d'un haut niveau de service des charges de personnel, de gestion courante,...
- les contraintes supplémentaires imposées par les politiques gouvernementales,
- des opérations d'équipement d'envergure (presbytère, solarisation école maternelle, équipement conséquent des écoles,...)

▶ **Consolider nos engagements en améliorant le quotidien des Flourensoises et Flourensois en poursuivant notre politique de transition énergétique :**

- réduire de façon conséquente l'apport de chaleur estival à l'école élémentaire par des systèmes passifs efficaces (casquettes pare-soleil, brise-soleil orientables, brasseurs d'air dans les classes),
- faire un audit énergétique de l'espace Ragou et de la salle des fêtes afin de mettre en place des solutions de réduction des dépenses énergétiques,
- installer des modules photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle pour une autoconsommation collective sur plusieurs bâtiments communaux.
- installer des brasseurs d'air dans le réfectoire de l'école maternelle afin d'amener une sensation de fraîcheur.

Déficit de l'Etat

- ▶ Contribution des collectivités locales
- ▶ Moins 250 millions d'euros pour les communes
- ▶ Moins 8 100 euros pour Flourens

Après la dogmatique annulation de la taxe d'habitation décidée en 2023, la loi de finances pour 2025 a créé un **D**ispositif de **L**issage **C**onjoncturel (DILICO) des recettes fiscales des collectivités.

L'Association des Maires de France (AMF) regroupant les communes de toutes tendances politiques confondues s'est opposée, sans succès, à l'instauration de ce dispositif de restriction des ressources locales.

Le DILICO instaure un prélèvement de 1 milliard d'euros sur plus de 2 000 collectivités dont 250 millions pour les communes.

Contrairement à l'Etat, les communes ont l'obligation légale de présenter des budgets en équilibre.

La loi les oblige désormais à contribuer à l'effort national de réduction du déficit de l'Etat !

L'Etat s'est engagé à reverser aux collectivités 90% des sommes sur 3 ans. Les 10% restants vont alimenter un fonds pour lequel la commune de Flourens participe déjà !

A titre d'exemple,

8 100 € pour notre commune ce serait :

- ▶ Une augmentation des impôts locaux de 2 %
- ou
- ▶ La totalité des fournitures scolaires pour les deux écoles
- ou
- ▶ La totalité de la consommation d'eau annuelle de la commune (écoles, espaces verts, terrain de football,...)
- ou
- ▶ Une diminution significative du budget de fonctionnement des centres de loisirs (ALAE, ALSH, CAJ)
- ou
- ▶ Une réduction de 20% des subventions aux associations

En 2025, la commune fonctionnera avec un budget de 2 471 336 €

Où vont les principales dépenses ?

● Charges de personnel

technique, administratif, police municipale, scolaire, formation

1,245 M€

● Charges à caractère général

eau, électricité, restauration scolaire, maintenance, entretien bâtiments, publications, fêtes et cérémonies, petit équipement

904 K€

● Charges de gestion courante

indemnités élus, participations syndicats intercommunaux, subventions CCAS et associations

292 K€

● Charges financières

intérêts des emprunts contractés (groupe scolaire élémentaire, club-house football, espace Ragou, boudodrome, plateau sportif, école maternelle)

17 K€

D'où viennent les principales recettes ?

● Impôts et taxes

allocation compensatrice et dotation solidarité communautaire de Toulouse Métropole

1,081 M€

● Excédent fonctionnement 2024

somme excédentaire exercice 2024 reportée

507 K€

● Fiscalité locale

impôts locaux (taxes foncières)

460 K€

● Dotations et participations

État, CAF, droits mutation

264 K€

● Produits des services

participations ALAE, ALSH, restauration scolaire

150 K€

La principale source de recettes de la commune est désormais l'allocation compensatrice de Toulouse Métropole (≈ 1M€)

Le budget d'investissement s'élève en 2025 à 1 682 900 €

Où vont les principales dépenses ?

● Restes à réaliser

opérations débutées les années précédentes non terminées : rénovation presbytère, rénovation énergétique bâtiments communaux, solarisation école maternelle, réduction apport solaire école élémentaire, sécurisation des écoles

946 K€

● Principales opérations d'équipement

- aménagement intérieur et extérieur du presbytère
- rénovation énergétique espace Ragou
- chaudière bois vestiaires football
- brasseurs d'air réfectoire scolaire
- décondensation plateau sportif

600 K€

● Remboursement emprunts

capital des emprunts contractés (groupe scolaire élémentaire, club-house football espace Ragou, boudodrome, plateau sportif, école maternelle)

136 K€

D'où viennent les principales recettes ?

● Excédent investissement 2024

somme excédentaire **exercice** 2024 reportée

1,346 M€

● Excédent fonctionnement 2024

somme excédentaire **exercice** 2024 reportée

136 K€

● Fonds Commun TVA

remboursement par l'Etat d'une partie du montant de la TVA réglée en 2023

202 K€

Où vont vos impôts 2025 ?

Vous payez **100 €** d'impôts pour la commune. **Pour quoi faire ?**

Fonctionnement : 59,50 €

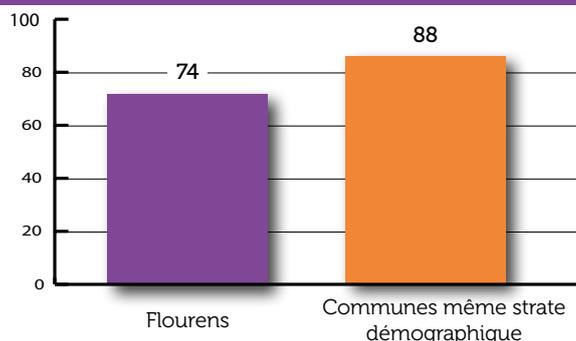
Investissement : 40,50 €

Remboursement de la dette

Comparatif endettement Flourens / Moyenne des communes de la même strate démographique

Après l'emprunt de 600 000 € contracté en 2022 le remboursement annuel de la dette est de 74 € par habitant, **toujours inférieur** à la moyenne nationale des communes de la même strate démographique (88 € par habitant).

C'est le signe d'une **capacité financière** permettant de contracter d'éventuels **emprunts supplémentaires sans dégrader les finances communales**.



Dotation versée à la commune par l'Etat

Les recettes versées par l'Etat en dotations et participations à la commune s'élèveront à **34 722 €** (34 429 € de DGF + 293 € de Dotation d'Elu Local) en 2025.

Elles sont réparties au sein d'une enveloppe globale appelée DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

La DGF de la commune est composée des éléments suivants :

• **La dotation forfaitaire (DF)** : elle correspond à une dotacion de base à laquelle toutes les communes sont éligibles en fonction de leur population. La minoration imposée ces dernières années par la baisse globale de DGF des différents gouvernements a considérablement réduit le montant de cette dotation et dans certains cas fait disparaître cette dotation pour les communes.

150 000 € en 2013, 0 € depuis 2018 pour Flourens

DF Flourens 2025 = 0 €

• **La dotation de solidarité rurale (DSR)** : elle a pour objectif d'aider les communes rurales en tenant compte des problématiques du milieu rural (voirie, superficie...). Elle est composée de trois fractions, la fraction « bourg-centre », la fraction « péréquation » et la fraction « cible ».

DSR Bourg-centre Flourens = **0 €**

DSR Péréquation Flourens = **34 429 €**

DSR Cible Flourens = **0 €**

• **La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)** : elle bénéficie aux communes urbaines de plus de 5 000 habitants dont les ressources sont insuffisantes par rapport aux charges auxquelles elles sont confrontées.

DSU Flourens = 0 €

• **La dotation nationale de péréquation (DNP)** : elle a pour objectif de corriger les écarts de richesse fiscale entre communes.

DNP Flourens = 0 €

L'Etat va verser **34 722 €** de dotations à la commune en 2025 soit **17,36 € par habitant** (Moyenne nationale 170 € par habitant. Source Direction Générale Collectivités Locales) •

Revalorisation des valeurs locatives en 2025

La loi de finances pour l'année 2025 prévoit, comme chaque année, des mesures spécifiques pour les collectivités territoriales.

D'un point de vue fiscal, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, servant de base de calcul pour les taxes locales, va atteindre 1,7% en moyenne pour l'année 2025. Cette revalorisation est liée au contexte caractérisé par une baisse de l'inflation.

Il convient de rappeler, que depuis 2018, cette revalorisation est calculée par rapport à l'indice des prix à la consommation.

Concernant notre commune, cette décision aura une répercussion directe pour les contribuables assujettis à la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB), à la Taxe Foncière sur le non Bâti

(TFnB) et à la Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires et logements vacants (THRS).

Impôts locaux = Valeur locative x Taux communal

Les contribuables subiront donc une hausse moyennée autour de 1,7 %, du seul fait de cette revalorisation voulue par l'Etat.

Dans un contexte économiquement difficile pour la plupart des administrés, le Conseil Municipal a donc décidé de ne **pas augmenter les taux communaux pour 2025** tout en maintenant un haut niveau d'investissement et de services fournis à la population. •

Taux FB, FnB, TH => **Commune : 0%**

Valeurs locatives => **Etat : + 1,7%**

Comparaison taux communaux de Flourens / taux de la moyenne nationale des communes de même strate démographique (2 000 à 3 500 habitants)

Par rapport aux taux moyens des communes de la même strate démographique, les taux de la commune de Flourens sont **inférieurs** de :

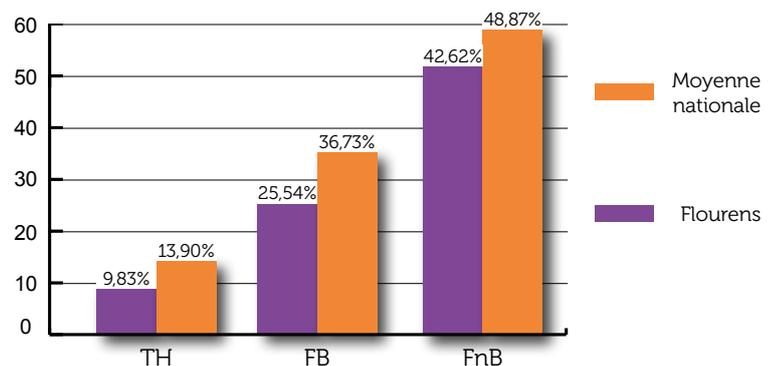
=> **29,28 %** pour la THRS

(Taxe Habitation résidences secondaires et logements vacants),

=> **30,47 %** pour le FB (Foncier Bâti),

=> **12,79 %** pour le FnB (Foncier non Bâti)

Ces chiffres sont révélateurs de notre politique fiscale depuis des années.



2011 => 2025 : Pas d'augmentation des taux communaux depuis 14 ans !

Diversité des activités **proposées aux jeunes flourensois**

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ), qui accueille les jeunes de 10 à 18 ans, propose une multitude d'activités variées et enrichissantes dans le cadre du Temps Libre Prévention Jeunesse (TLPJ). Ces initiatives visent à sensibiliser les jeunes à l'importance du sport, de la santé et du développement personnel. Parmi les actions proposées, « L'Atelier des Champions » se distingue par son objectif de sensibiliser les jeunes à l'importance du sport et de la santé. Un coach sportif spécialisé et



formé est intervenu le vendredi 11 avril au CAJ pour animer cet atelier, autour de plusieurs axes :

- Sensibilisation à l'importance de la pratique sportive et de l'hygiène de vie ;
- Prévention : apport de conseils pour éviter les blessures ;
- Atelier ludique : des activités conçues pour développer à la fois les capacités physiques et cognitives des participants.

Le CAJ propose également une série d'**initiations variées** pour encourager

l'implication des jeunes dans des activités physiques et éducatives :

- Initiation au cirque (19/03) : découverte des arts du cirque dans une ambiance ludique et créative ;
- Initiation au skate (26/03) : initiation aux techniques de base du skateboard tout en s'amusant ;
- Initiation à la couture (28/03), avec Ingrid Padovani de l'Atelier Premier Février : développement des compétences manuelles et de la créativité. •

Bootcamp intercommunal : **un moment de sport, de partage et de cohésion**

Dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale), les communes de Quint-Fonsegrives, Drémil-Lafage, Aigrefeuille et Flourens ont organisé un événement commun : un Bootcamp !

Cet événement a eu lieu durant la soirée du vendredi 21 mars, au gymnase de Flourens.

Cette séance de Bootcamp a été animée par Anthony Ramond, coach sportif professionnel et fondateur de « Instant Training ». Il a proposé un entraînement dynamique, adapté à tous les niveaux, avec des exercices variés et ludiques pour travailler la force, l'endurance, la motivation, l'esprit d'équipe et la solidarité.

Les animateurs et acteurs locaux des 4 structures ont travaillé ensemble pour proposer ce moment de partage autour du sport.

Après la séance d'entraînement, un pique-nique convivial a été organisé pour prolonger cette rencontre intercommunale. •

Après-midi Carnaval au **Centre de Loisirs de Flourens**

Le jeudi 06 mars dernier, petits et grands se sont réunis pour une journée placée sous le signe de la joie et de la créativité.

Organisé par l'équipe d'animation du Centre de Loisirs, cet événement vise à stimuler l'imagination des enfants et à renforcer les liens au sein de la communauté.

Un événement fédérateur

Les enfants de maternelle ont eu le plaisir de rejoindre leurs aînés à l'école élémentaire. Les sourires et les rires ont illuminé les visages des participants, témoignant de la réussite de cette initiative.

Des animations variées

Plusieurs animations ont été proposées aux enfants. Le défilé costumé a été l'un des moments forts de l'après-midi : les participants ont déambulé fièrement dans leurs déguisements colorés. Un stand de maquillage a également été mis en place et des jeux traditionnels comme le chamboule-tout et les tirs au but, ont mis à l'épreuve l'adresse et l'esprit d'équipe des enfants.



Un moment de partage avant tout

Cet événement a été une belle occasion pour les enfants de toutes les classes de partager des moments de complicité. Les animateurs du Centre de Loisirs ont su créer une atmosphère chaleureuse et conviviale, où chacun a pu s'exprimer librement et s'amuser pleinement. •

Moins de pollution, plus de plantations !

Avec les merveilleux arbustes des CM2 au jardin du CAJ

Le mardi 25 mars dernier, les élèves de CM2 ont planté 30 plants d'arbustes mellifères avec l'aide des bénévoles de la commission Environnement du conseil municipal.

Cette plantation était prévue le jeudi 20 mars, à l'occasion de la journée internationale des forêts. Or, en raison des fortes rafales de vent, nous avons dû la reporter de quelques jours...



Journée internationale des forêts



C'est l'association TERAGIR qui a offert ces plants à la classe pour soutenir leur projet autour de la nature.

Ce 25 mars, les enfants se sont rendus dans le jardin de l'espace Ragou. En compagnie de Pierre Navarro, adjoint au maire, ils ont défini le terrain de la future haie fleurie, pour délimiter le CAJ (Centre Accueil Jeunesse) et la maison voisine.

Avec un mètre et une ficelle, les CM2 ont mesuré la distance entre chaque plant puis ils ont creusé des trous espacés de 1 mètre à l'aide d'une bêche. L'occasion de pratiquer la géométrie dans la nature ! Puis, une fois les arbustes humidifiés, ils ont été plantés et recouverts de terreau. Les enfants se sont joyeusement échangé la brouette et ont multiplié les allers retours dans la pente. Sport et jardinage font bon ménage !

A la fin, les jardiniers en herbe ont placé des tuteurs et des gaines autour des futurs arbustes, pour les protéger des animaux.



Petit geste écologique : les élèves ont entouré les plantations de broyat afin de garder l'humidité et réduire l'arrosage. Vous retrouverez donc bientôt des weigalias, des cognassiers du Japon, des deutzias ou encore des spireas en fleurs dans le jardin de l'espace Ragou. Vive le printemps !

Article rédigé par les 23 mains des élèves de CM2.

Concours de dessins :

dessine-moi un super-héros ou une super-héroïne

La 5ème édition du concours de dessin s'est tenue du 10 février au 14 mars, avec pour thème choisi cette année les Super-héros. 29 jeunes artistes âgés de 3 à 13 ans ont laissé libre cours à leur imagination pour créer des œuvres colorées.

Vendredi 21 mars, un après-midi d'exposition des dessins et de vote a été organisé dans la salle des fêtes. Les enfants et leurs familles sont venus admirer les œuvres et voter pour leurs préférées. Des jeux géants en bois ont également été proposés, ainsi qu'un goûter offert par la municipalité, dans une ambiance conviviale et festive. Les jeunes du Centre de Loisirs ont apporté leur contribution en créant une urne originale pour recueillir les votes.



185 votes ont été comptabilisés et le dépouillement



été effectué par les élus du Conseil Municipal des Jeunes. Trois gagnants ont été désignés par catégorie d'âge et une soirée de remise des prix a eu lieu le vendredi 04 avril à la mairie.

Les dessins des premiers de chaque catégorie sont encadrés et affichés dans le hall de la mairie : n'hésitez pas à venir les (ré)admirer. Félicitations à :

- Héloïse Prugent : 1er prix 3-5 ans ;
 - Gabriella Tene Muradov : 1er prix 6-9 ans ;
 - Célestine Gros : 1er prix 10-13 ans.
- Un grand bravo à tous les participants !

Rénovation de la toiture de la crèche

La crèche intercommunale Pierrot et Colombine a récemment bénéficié d'une rénovation de sa toiture ZINC. Ce projet, porté par le SIPEBE*, a pour but d'offrir un environnement plus sûr et plus confortable aux enfants et au personnel.

La rénovation de la toiture était devenue une priorité pour la crèche.

Les infiltrations d'eau et les problèmes d'isolation avaient commencé à affecter le confort des enfants. Après une évaluation approfondie, il a été décidé de procéder à une rénovation pour garantir la pérennité du bâtiment et améliorer les conditions d'accueil. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Couffignal, une entreprise locale spécialisée dans

la rénovation de toitures. Le chantier a été planifié pour minimiser les perturbations. Les équipes ont travaillé avec professionnalisme et rigueur, respectant les délais et les normes de qualité.

**SIPEBE : Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance de la Banlieue Est*

Retour en images ...



*Cérémonie des vœux
21 janvier*



*Réunion publique Projet Presbytère
2 avril*



*Parcours du cœur CM2 avec
bénévoles association cardiologie
1 avril*



Volontaires services civiques



*Run and Bike
12 janvier*



*Dépôt déchets verts en benne
28 mars*

Brigitte TISSIER

Inspirée par l'Histoire

Passer à l'action pour un monde plus juste. Inspirante à mon tour ? Sans le vouloir vraiment, comme c'est le cas pour beaucoup de mes congénères. Une fée a toutefois secoué sa baguette magique au-dessus de mon berceau, y parsemant l'esprit de Clio, muse de l'Histoire.

Mon parcours : Études classiques en passant par la Sorbonne et ses éminentes et éminents professeurs, puis concours du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré et, selon toute bonne logique, enseignement et responsabilités en collège et lycée. L'histoire est une discipline stimulante qui amène à constamment raviver ses connaissances par la lecture des recherches scientifiques menées par les spécialistes.

Je mets cet enthousiasme au service d'associations, poumon de nos communes. Florus est l'une d'elles. Depuis vingt ans, je participe avec un groupe de passionnés d'histoire et d'héritage patrimonial à la vie culturelle de notre village, Flourens. Ses « veillées » rassemblent, ses recherches informent, son site diffuse. Maintenant à la retraite, j'oriente cette passion vers la rédaction d'un récit familial alliant Histoire et généalogie. Et n'oublions pas que dans le passé, de nombreuses femmes inspirantes restent à découvrir. •

3ème édition de l'exposition des femmes aux parcours inspirants et remarquables en mars 2025?

Cet événement, organisé avec Toulouse Métropole, vise à encourager les femmes à oser, à expérimenter, à créer et à ouvrir le champ des possibles.

Le 10 mars, une cérémonie a eu lieu salle des Illustres au Capitole. La Flourensoise Brigitte Tissier et M. Moudenc, Président de Toulouse Métropole, se sont rencontrés.

Des bras supplémentaires pour l'entretien du verger communal

En 2022, des élus et des bénévoles ont planté des arbres fruitiers et des arbustes sur le terrain communal derrière le parking de la salle des fêtes. Cet espace est destiné à faire le lien avec le lac situé en contrebas du village.



Mais l'entretien est difficile !

Le 1er février l'association Caminarem (association qui œuvre bénévolement pour la réouverture, le débroussaillage,

l'entretien de chemins ruraux oubliés) est venue prêter main forte pour s'attaquer à la friche autour des jeunes arbres.

Voilà donc 22 Caminaïres et 4 Flourensois équipés de leurs outils au travail pour chouchouter les jeunes plants, couper ceux qui ont desséché, couper tous les arbustes non invités (frênes, prunelliers, pyracantha...) et en plein milieu, l'énorme roncier invasif !

Trois heures après, tous les végétaux avaient fait toilette de leurs pieds et des indésirables, qui ont rejoint le tas en bas du terrain.

Merci aux bénévoles de Caminarem pour cet après-midi de nettoyage, qui devrait permettre désormais d'entretenir cet espace plus facilement avec une petite débroussailluse. •

Les moutons à l'assaut de la digue !

Une tonte écologique grâce aux 3 moutons et leurs petits prêtés par un agriculteur flourensois.

Pas toujours disciplinés, car ils s'échappaient de temps à autre, mais jamais bien loin et regagnaient rapidement leur enclos. •



Les travaux de rénovation énergétique : point d'avancement

Confort d'été à l'école élémentaire

Après études, les travaux prévus ont été réalisés pendant les vacances d'hiver :

- des casquettes acier et bois sur la façade sud afin de limiter l'apport solaire ;
- des brasseurs d'air dans l'école ainsi qu'au CLAE pour un meilleur ressenti ;
- des brise-soleil avec lames de bois ;
- mise en place du « free-cooling » de la centrale de traitement d'air.

Ces différentes solutions vont apporter des améliorations sensibles pour les utilisateurs de ces locaux. Le bilan sera fait après l'été.



Panneaux photovoltaïques sur l'école maternelle

L'étude technique de ce projet a été réalisée par le bureau d'étude RAMAT pour une installation en autoconsommation collective de plusieurs bâtiment communaux.

Une consultation a ensuite été effectuée auprès des plusieurs installateurs dont nous attendons les réponses.

Le club house de foot et les vestiaires

Cet équipement sportif est chauffé par une chaudière à gaz ancienne et peu modulable qui génère une consommation excessive. Le projet est de la remplacer par une chaudière bois (pellets) qui a l'avantage d'être une énergie renouvelable et dont le combustible provient de la région. •

Les nouveaux services pour la collecte des déchets verts

Les services de la Métropole évoluent en 2025.

En ce début d'année, notre commune a accueilli le samedi 8 mars la broyeuse sur le terrain derrière le Kabestan. On apporte ses branchages et on repart avec le broyat qui permet de protéger les plantes et de conserver l'humidité.

Puis ce fut au tour d'un camion benne le 28 mars de venir sur le même espace récupérer les déchets verts des Flourensois qui n'ont pas été compostés ni broyés. Le prochain passage du camion benne est fixé au 20 octobre.

Lors de chaque intervention de ces nouveaux services, un petit livret est distribué aux utilisateurs afin de leur expliquer toutes les utilisations possibles de leurs déchets verts. •

Nouvelle édition de la fête de la nature

Cette année, la fête de la nature se déroulera le dimanche 18 mai.

Venez découvrir les stands qui vous attendent au bord du lac. Nous vous proposons une balade verte avec l'auteur Pascal Dessaint, qui au détour du sentier, au bord du lac ou sous un arbre vénérable, propose la lecture d'extraits de romans, de nouvelles, d'inédits.

Nous en profiterons pour découvrir le nouveau sentier de la biodiversité mis en place fin mars par Toulouse Métropole.

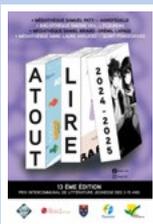
Venez nombreux fêter la nature et le printemps ! •



A vos agendas !

Samedi 17 mai 2025 à 10h
à Aigrefeuille

Journée phare Atout Lire, manifestation intercommunale dans le cadre du festival du livre jeunesse



Samedi 17 mai 2025 à 18h
au bord du lac

Bus Papageno, opéra itinérant avec l'opéra du Capitole : la flûte enchantée de Mozart



Jeudi 26 juin à 20h30
salle des fêtes

Marathon des mots intercommunal - rencontre avec Mazarine Pinget, animée par Jean Antoine Loiseau



Grand succès de la 8^e édition du salon Art'titudes

Du 28 au 30 mars, le salon a accueilli en qualité d'invité d'honneur Willy Pinna, auteur entre autres de plusieurs sculptures visibles dans l'espace public dans les communes de la Métropole.

Cet événement n'est possible que grâce à l'aide des partenaires privés et institutionnels, des membres de la commission culture et des agents territoriaux. Un grand merci à tous ces acteurs.

Le jury a sélectionné 37 artistes sculpteurs, peintres et photographes qui ont pu proposer leurs œuvres. Les œuvres de l'association A tout Age ont également été exposées au public.

Comme chaque année, le salon s'est ouvert avec une visite privée et guidée des classes de la commune puis des résidents de l'Ehpad, la résidence du

lac.

Estelle Féraud, directrice de ToulouseArt, a ensuite proclamé les résultats du prix du jury.

Quatre prix sont venus récompenser les lauréats :

- Prix de photographie : Christine Raveau ;
- Prix de sculpture : ex-aequo Olla Cath et Cha Môkeur ;
- Prix de peinture : Him ;
- Prix Arts et Cadres International : Louis Vairiel en peinture.

Le lendemain, un public toujours aussi nombreux est venu admirer les œuvres exposées. Dès 10h30, la guide conférencière Geneviève Furnémont a animé une conférence : "Art premier et Art contemporain". Parallèlement, 3 ateliers ont été proposés :

- "Empreinte et modelage" animé par Olla Cath : initiation pour les enfants de 6 à 10 ans ;
- Créations d'art plastique, animé par Cécile Récapé pour les enfants à partir de 8 ans ;
- Gravure : initiation pour les adultes, animé par Soren Vana.

Le public durant les trois jours du salon a voté pour leur artiste préféré par catégorie.

Les lauréats du public sont les suivants :

- Prix de photographie : Ludovic Suire ;
- Prix de sculpture : Cha Môkeur ;
- Prix de peinture : Karine Mijalski, pour la 4^e année consécutive.



Tout au long du salon, Cha Môkeur a réalisé sous la halle en direct une sculpture à partir de déchets métalliques recyclés, œuvre qui sera implantée sur le territoire de la commune. •

Spectacle intimiste sur la scène de la salle des fêtes



Le collectif Merci Josiane, créé en 2006, propose la pièce Recrash ta joie. Cette troupe est constituée de quatre acteurs, Marie-Pierre Poulossier, Freddy Hirschy Jérôme Ségol et Eric Péro, ce dernier accompagnant le spectacle par un arrangement musical facétieux et décalé. A partir de poésies, d'extraits romanesques et de chansons, ce spectacle interroge l'état de notre société et de son environnement. Le collectif donne vie aux textes de Prévert, Orwell en passant par Virginie Despentes, Gainsbourg ou Vuillard. Les acteurs jouent, lisent, brulent, chuchotent et c'est un vrai plaisir. Spectacle plein de poésie et d'émotions. Merci Josiane ! •

Retour sur le concert du Big Band

Le 4 mars, le Big Band du Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse a été reçu à la salle des fêtes. Cette formation, constituée d'élèves du conservatoire, est dirigée par José Fillatreau, batteur, compositeur et coordinateur au CRR du département des musiques

actuelles et du département jazz.

Le concert a débuté par « le tube » de Duke Ellington "Caravan", avant d'enchaîner pour le plaisir du public les standards du jazz, de la musique afro cubaine et sud-américaine. Un grand merci à ces jeunes musiciens pleins de talent ! •





Travaux rue du vivier



Marquage parking



Travaux école élémentaire



Tableau d'affichage à la salle des fêtes



Nouveau panneau lumineux



Rénovation de la toiture de la crèche





flourens

Toutes les coordonnées
des entreprises de notre
commune

[https://www.flourens.fr/
annuaire/entreprises](https://www.flourens.fr/annuaire/entreprises)



Alexis Zon est conducteur de travaux de métier et habite Flourens depuis 3 ans.

C'est pour aider des amis apiculteurs, confrontés à l'agression de leurs ruches par des frelons asia-

tiques, qu'il s'est formé à la destruction de nids.

Aujourd'hui, sous le statut d'Auto-Entrepreneur, il propose ses services pour détruire les nids de frelons et de guêpes.

Il intervient principalement de mai à octobre.

Vous pouvez aussi faire appel à lui

pour un essaim d'abeilles, il fera le nécessaire pour le donner à un apiculteur local.

Son conseil : si vous tombez sur un nid ou une ruche, ne vous en approchez pas et n'intervenez pas seul. Les guêpes comme les frelons sont des insectes très agressifs.



Tél : 06 69 60 91 73

az.destruction.nuisibles@gmail.com

<https://az-destruction-nuisibles.com>

Premier
ATELIER
février



D'une passion à une vocation : une créatrice d'accessoires made in Flourens.

Après neuf ans en tant que chargée de communication, Ingrid Padovani a choisi de donner un nouveau tournant à sa vie en mettant sa créativité au service de la couture. Flourensoise depuis près de dix ans et maman de deux enfants, elle imagine et confectionne des accessoires uniques pour adultes et enfants, avec une touche personnalisée qui fait toute la différence.

Envie d'une création qui vous ressemble ? Retrouvez ses collections et toutes ses nouveautés sur Instagram : @atelier_premier_fevrier



La Sève Greenworking®
salles de réunion / formation, séminaires clé en main,
bureaux privatisés et espace de coworking

C'est chemin de Lancefoc que Séverine Moïchine a fait construire ce grand bâtiment passif de 300m² et respectueux de l'environnement. Il accueille le public depuis juin 2023.

Définitivement tournées vers le local, l'humain et le lien, Séverine Moïchine et Sophie Chérury, responsable du site, ont créé le premier Club économique de Flourens : Le club des indépendants et entreprises de l'Est Toulousain, antenne de Flourens.



Pour rejoindre les membres :

contact@laseve-toulouse.fr / 05 32 30 14 38

Déjà d'autres projets se profilent où les Flourensois seront conviés : le World Cleanup Day, Octobre Rose ou encore le Téléthon !



Les riches relations **entre la commune et le 14^e RISLP**

Flourens est la marraine de la 4^e compagnie du 14^e Régiment d'Infanterie de Soutien Logistique Parachutiste (RISLP), basée à Balma au Quartier Pradère (chemin de Gabardie).

Ce Régiment s'est illustré plusieurs fois ces dernières années. A ce titre, il a été inscrit en 2024 à l'Ordre de l'Armée, ce qui est assez rare pour un régiment.

Quelles sont ses missions ?

Le soutien logistique au sens large. Aussi bien acheminer du matériel et des munitions, qu'installer et maintenir des campements de taille très variable pour la vie des militaires partis en opération. En conditions climatiques critiques, les tentes peuvent être chauffées ou climatisées, ce qui repose sur les savoirs-faire des équipes techniques (manutentionnaires, mécaniciens, chauffagistes et climaticiens), mais aussi ses cuisiniers et... ses boulangers.

La boulangerie joue un rôle particulier dans le réconfort que le régiment a pour mission d'apporter : la farine se transporte et se conserve relativement facilement, et le pain frais est très apprécié des soldats et des populations qu'ils rencontrent en opérations.

Où intervient ce Régiment ?

Sur des « points chauds ». En son temps, lors de l'Opération Barkane au Mali, où il a connu des engagements violents. Depuis longtemps au sud-Liban, où il soutient les Casques Bleus de l'ONU, quelquefois à proximité immédiate de bombardements nourris. La compagnie est aussi partie en Roumanie en 2024, dans un environnement complexe : de multiples forces européennes, la proximité de l'aviation russe, des températures proches de -20°... Plus calmes et plus près de nous, les JO de Paris ont aussi bien occupés cette compagnie durant tout l'été dernier.

Comment se matérialise le marrainage ?

Cela prend des formes diverses :

- des invitations aux cérémonies ou événements organisés par le régiment : passations de commandement, journée 'portes-ouvertes' ... ;
- la réalisation par la compagnie d'exercices discrets au milieu des bois de la commune, chaque année au mois de décembre (les flourensois les plus perspicaces l'ont sûrement remarquée !)
- la participation aux animations de sensibilisation à la sécurité routière et

piétonnière des élèves flourensois ;

- de nombreuses lettres rédigées par les élèves destinées aux soldats loin de chez eux lors des fêtes de fin d'année.

Enfin, chaque 11 novembre et 8 mai, l'Armée est représentée par les Anciens Combattant et un piquet d'honneur du 14^e RISLP. La participation très active des classes de CM1 et CM2 de la commune apporte chaque année de la jeunesse et de l'espérance à la cérémonie du 11 novembre. Elle est aussi l'occasion de renforcer les liens « Armée-Nation ».

Les bailleurs peuvent gagner en simplicité avec l'armée de métier

Le statut militaire présente des avantages pour les bailleurs :

- un risque d'impayé (quasi) nul ;
- des baux souvent limités dans le temps ;
- aucun frais d'agence pour trouver un nouveau locataire.

Un militaire en activité change en effet d'affectation tous les trois à six ans. Les locataires militaires sont connus pour leur civisme et leur civilité. La mairie peut vous mettre en relation avec la personne du régiment en charge de la question du logement. •

Maltraitance animale

La ville de Toulouse a inauguré le lundi 17 mars les premières assises régionales consacrées à la lutte contre les mauvais traitements infligés aux animaux.

A Flourens, depuis plusieurs années, certains administrés ont constaté des actes de maltraitance envers leurs chats : plombs, brûlures, coups volontaires...

Ces actes de cruauté sur les animaux sont intolérables et nous rappelons que depuis 2021, toute maltraitance envers les animaux est punie par la loi. Ainsi, l'article 521-1 du code pénal prévoit une amende de 45 000 € et trois ans d'emprisonnement pour les auteurs de maltraitance animale, et ces peines montent à 75 000 € d'amende et cinq ans d'emprisonnement s'ils entraînent la mort.

Une enquête de gendarmerie est en cours afin d'identifier les auteurs sur notre commune. Plusieurs animaux ont été équipés de caméra et de puce GPS, afin d'obtenir des preuves de ces actes.

Nous invitons toute personne témoin d'actes de maltraitance animale à se rapprocher des services de la gendarmerie pour effectuer un dépôt de plainte. Si vous préférez déposer plainte de manière anonyme, vous pouvez le faire directement sur le site <https://masecurite.interieur.gouv.fr> Le Conseil national de la protection animale tient également à votre disposition un standard téléphonique au 3677. •



| État civil

Naissances

22/03/2025 JAMMET Milio, Michel

Décès

31/12/2024 LANCIA Lucilla, Anna, Giovanna, nom marital RADECA

16/01/2025 DE LAUNAY DU COUEDIC DE KERGOUALER Charles, Henri, Elie, Arthur

29/01/2025 MUSCAT Charles, Francis

26/01/2025 POMIROL Germaine, Antoinette, nom marital BARRERE

27/02/2025 HOLLEVOET Max, Lucien, François

16/03/2025 SUDRES Geneviève, Georgette, Marie-Thérèse, nom marital DEBALS

Mariage

18/01/2025 LLAGUNO Charlotte & ZANET Arnaud, Frédéric, Jean-Pierre

Pacs

17/02/2025 MICHEL Sarah, Linnka & AXEL Jean-Pierre

NUMÉROS D'URGENCE

- ▶ SAMU : 15
- ▶ Pompiers : 18
- ▶ SOS médecins 31 : 05 61 33 00 00
- ▶ Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
- ▶ Urgences Hôpital Rangueil : 05 61 32 27 93
- ▶ Urgences Hôpital Purpan : 05 61 77 97 08
- ▶ Pharmacie de garde : 3237
- ▶ Gendarmerie de Balma : 05 62 57 75 80 ou le 17
- ▶ Dépannage électricité : 08 10 33 30 81
- ▶ Dépannage gaz : 0 800 47 33 33
- ▶ Dépannage eau et assainissement : 05 61 201 201

NUMÉROS UTILES

- ▶ Hôtel de Ville : 05 61 83 60 19 - accueil-mairie@flourens.fr
- ▶ Police municipale : 05 81 60 90 13
- ▶ Service urbanisme / régie Cantine : 05 61 83 60 19
- ▶ Service enfance / jeunesse : 05 62 18 44 73
- ▶ Crèche " Pierrot et Colombine " : 05 61 20 00 21
- ▶ Relais assistantes maternelles (RAM) : 06 26 80 25 35
- ▶ Ecole maternelle : 05 67 76 42 41
- ▶ Ecole élémentaire : 05 82 74 13 38
- ▶ Bibliothèque / Salle des Fêtes : 05 61 83 34 81

Jeudi 15 mai	Atelier d'écriture Les Ateliers de Sylvie	15h • Salle des fêtes
Samedi 17 mai	Atout lire Municipalité/intercommunalité	10h - 13h • Salle des fêtes d'Aigrefeuille
Samedi 17 mai	Bus PAPAGANO la flûte enchantée Municipalité	18h • Bord du lac
17 et 18 mai	Petit Salon d'Art de la Madeleine Art de la Madeleine	14h - 18h • Chapelle de la Madeleine
Dimanche 18 mai	Pitchou Trail FCPE	10h • Lac
Dimanche 18 mai	Fête de la Nature Municipalité	14h - 18h • Lac (halle selon météo)
Jeudi 22 mai	Atelier d'écriture Les Ateliers de Sylvie	15h • Salle des fêtes
Samedi 24 mai	Atelier récréatif sur le thème de la Fête des Mères La Petite maison d'Hermance	15h • Salle des fêtes
29,30,31 Mai et 1 ^{er} juin	Fête Locale de Flourens Comité des Fêtes	Place de l'église
Samedi 21 juin	Spectacle de danse Les Colverts	21h • Salle des fêtes
Samedi 21 juin	Fête de la musique Comité des Fêtes	Soirée • Halle
Jeudi 26 juin	Marathon des Mots Municipalité	20h30 • Salle des fêtes
Vendredi 27 juin	Soirée Théâtre Dose d'Art Scénic	20h30 • Salle des fêtes
Vendredi 27 juin	Fête des Ecole FCPE	16h30 • Rue des écoles
Samedi 6 septembre	Forum des Associations Municipalité	9h • Salle des fêtes

Pour de bonnes relations de voisinage

Rappel des horaires autorisés pour effectuer des travaux bruyants

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailluses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage, les scies, les perceuses, les ponceuses...

- **Jours ouvrables** : 8h30 à 12h puis 14h à 19h30

- **Samedis** : 9h à 12h puis 15h à 19h

- **Dimanches et jours fériés** : 10h à 12h puis 16h à 18h

Merci pour votre compréhension 👍